





I^{et} Colloque international du groupe de recherche « Innovation, Responsabilités et Développement Durable - INREDD»

En collaboration avec: Le Centre Nord-Sud de Recherches en Sciences Sociales (NRCS)

Sous le thème

Innovation, Décision et Dynamiques Sociétales: Quel modèle de développement humain à l'ère de la complexité?

Marrakech, du 28 au 30 Novembre 2012 Université Cadi Ayyad Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Marrakech

APPEL A COMMUNICATIONS

L'importance récemment accordée au développement humain émane principalement de l'échec des stratégies de développement basées sur des modèles purement économiques. Le concept de développement humain a été introduit pour la première fois en 1990 par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), suite aux travaux de plusieurs chercheurs pionniers en matière de l'exclusion sociale, notamment Amartya Sen. Ce concept a, d'ailleurs, constitué l'objet de la déclaration du millénaire des Nations Unies en 2000 dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Toutefois, malgré que le développement humain est admis universellement par les décideurs politiques, les ONG, les institutions internationales de développement et la communauté des chercheurs comme base de prospérité de l'humanité, cette notion est encore sujette à controverse aussi bien sur le plan conceptuel que sur le registre des réalisations. Sur le plan conceptuel, l'Indicateur de Développement Humain (IDH), comme moyen de mesure, est entaché de plusieurs limites et imperfections méthodologiques. La liste des gouvernements contestant leur classement selon l'IDH ne cesse de s'élargir et des voix s'élèvent pour l'améliorer, voire le rénover.

Sur le plan des réalisations, bien que les efforts déployés par les gouvernements, les institutions internationales et les ONG soient louables, les retombés demeurent limitées. Le développement du capitalisme s'est accompagné d'une accentuation multidimensionnelle des inégalités inter et intra pays : inégalités de revenus, d'emploi, d'éducation, de santé et de logement, et des inégalités face à la justice. Même les avancées réalisées ces dernières années dans les domaines économique et social, au regard des objectifs de développement arrêtés sur le plan international, notamment les OMD, sont de plus en plus compromises, en particulier dans les pays en développement. En effet, à l'ère de la complexité, on relève une prolifération du chômage, de la pauvreté, de la vulnérabilité, de l'exclusion et de la malnutrition.

Cette complexité se matérialise par les effets des crises économiques et financières récurrentes compromettant à la fois les acquis et les objectifs des politiques de développement humain et les opportunités de leur financement. Par ailleurs, les changements climatiques, l'augmentation des prix des denrées alimentaires et les exigences de développement durable sont autant de facteurs rendant l'environnement plus complexe et la réalisation de la croissance économique mondiale, nécessaire mais insuffisante pour le développement humain, plus difficile. Ainsi, au moment où le printemps arabe montre l'incapacité des gouvernements arabes à satisfaire les besoins socioéconomiques et politiques des citoyens, les manifestations en Europe (Grèce, Espagne, Italie ...), aux Etats-Unis, en Afrique et même en Asie, révèlent les difficultés du modèle économique capitaliste à répondre durablement aux besoins des populations et à propulser le développement humain.

Les mouvements contestataires des modèles actuels de développement sous leurs diverses formes (politique, économique et sociale) sont devenus plus puissants, engendrant, ainsi, une véritable dynamique sociétale. Les féministes, les environnementalistes, les militants du commerce équitable, les mouvements antiracismes, les syndicats et les ONG engagés dans le développement, les droits humains, la justice sociale, etc., ne cessent de montrer, à travers des manifestations et des *sit-ins*, leur désagrément vis-à-vis d'un développement déséquilibré et asymétrique et risquant d'appauvrir l'humanité dans sa globalité. Ils réclament des changements de régimes, de gouvernements, de politiques et de modes de gouvernance afin de réaliser un véritable développement des individus, par les individus et pour les individus.

La réalisation des équilibres sociétaux, nécessaires pour l'émergence de nouveaux modèles de développement basés sur le citoyen et la prospérité humaine, exige l'intervention de plusieurs parties prenantes dans le cadre d'une approche participative bien gouvernée. Si l'intervention de l'Etat n'est plus discutable, notamment en périodes de crises, la contribution de la société civile à la prise de décision est indispensable. Elle doit être capable d'influencer les gouvernements et les institutions internationales, de prendre part aux processus décisionnels et d'avoir les différents moyens d'action pour réaliser son agenda. Ceci appelle à mettre en œuvre des mécanismes démocratiquement légitimes pour une bonne gouvernance et une participation directe des parties prenantes.

En somme, les acteurs sont amenés à chercher des solutions innovantes pour sortir les modèles de développement actuels (basés largement sur la logique capitaliste) de leur impasse, notamment en termes de réalisation de développement humain. L'objectif est d'initier des innovations de diverses formes (sociales, financières, technologiques, ...), pour répondre aux aspirations, subvenir aux besoins et apporter des solutions et saisir les opportunités d'action afin de modifier les relations sociales, transformer un cadre d'action ou proposer de nouvelles orientations économiques, politiques, technologiques ou culturelles.

Ce premier colloque international de l'INRED est une occasion propice pour l'échange de points de vue et de réflexions entre chercheurs, praticiens et décideurs sur un sujet d'une importance cruciale dans le contexte actuel. Les contributions devront se focaliser sur ce fil conducteur « innovation, décision et dynamiques sociétales », tout en s'insérant dans un ensemble large de thématiques envisageables.

AXES DU COLLOQUE

La problématique de ce colloque s'inscrit dans une démarche pluridisciplinaire (économie et gestion, sociologie, démographie, géographie, droit et sciences politiques, ...). Quoique non exclusifs, quatre axes majeurs sont privilégiés :

Axe I: Développement Humain : Conceptualisation, indicateurs de mesure et réalisations

Nous cherchons à travers cet axe une contribution à une réflexion renouvelée sur les contours du développement humain, en interrogeant les difficultés récentes de conceptualisation et de mesure. Nous nous interrogeons, aussi, sur les réalisations en termes de développement humain et d'objectifs des millénaires pour le développement à travers la présentation de divers témoignages et expériences, avec des regards croisés nord-sud.

Axe II: Développement Humain : Les défis à l'ère de la complexité

La question du développement humain durable se pose avec acuité dans un univers de plus en plus complexe et incertain. A travers cet axe nous invitons des contributions multidisciplinaires susceptibles d'approcher certains aspects de cette complexité. L'objectif est de mettre l'accent sur les différents défis économiques et financiers (effets des crises économiques et financières récurrentes), environnementaux (changements climatiques, épuisement des ressources...), humains et sociaux (pauvreté, vulnérabilité et exclusion), et institutionnels (gouvernance, rapports de force et conflits entre acteurs...), ainsi que sur leur impact en termes d'inégalité et de déséquilibre.

Axe III: Développement Humain : Acteurs, gouvernance et dynamique sociétale

Cet axe s'interroge sur les contributions des parties prenantes du développement humain (ONG, institutions internationales, gouvernements, autorités locales, entreprises, chercheurs, médias, citoyens...). Il serait, ainsi, intéressant de s'interroger sur l'efficience de leur intervention et de leurs décisions dans le cadre d'une approche participative et de bonne gouvernance. Nous mettons au cœur de cette interrogation la responsabilité des acteurs, c'est-à-dire la manière d'intégrer de nouvelles dimensions aux processus de décision (Responsabilité Sociale des Organisations, notation sociale, évaluation, audit social, planification stratégique, gouvernance, management des projets humains et sociaux, ...).

Axe IV: Développement Humain : Nécessité d'innover

Repenser le développement en général et le développement humain en particulier, exige des innovations. Cet axe entend dégager l'état des lieux des propositions et des innovations (sociales, financières, technologiques ...), afin d'assurer l'humanisation du modèle de développement international actuel.

PUBLIC CONCERNE

Ce colloque sera non seulement une occasion de rencontre des chercheurs issus de multiples champs disciplinaires mais aussi des professionnels, décideurs et des diverses parties prenantes du développement Humain. Les acteurs du développement humain, notamment les ONG, les institutions internationales (PNUD, USAID, ...), les institutionnels (Ministère chargé du développement social, Agence de Développement Social, Entraide Nationale, Coordination Nationale de l'INDH, Divisions d'Actions Sociales, ...) seront invités à prendre part aux travaux du colloque. Un atelier sera spécialement réservé à l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) au Maroc, pour l'évaluation des résultats de sa première phase et les perspectives de réussite de sa deuxième phase à l'ère du changement politique et d'un environnement marqué par les effets de la crise économique mondiale.

PROPOSITIONS ET CALENDRIER

Les propositions de communication, relevant des divers champs disciplinaires des sciences humaines et sociales, peuvent porter sur des aspects théoriques ou empiriques et s'inscrire dans un ou plusieurs des axes proposés.

Ces propositions, d'au maximum 1500 mots, doivent préciser la problématique, la méthodologie appliquée, les principaux résultats préliminaires ou discussions et les mots-clés avec classification. Le texte doit être rédigé selon le format Times New Roman, police 12, interligne 1,5 (marges : 2,5). La dénomination du fichier devra comporter uniquement le(s) nom(s) de(s) auteur(s).

Comme chaque proposition sera évaluée en double aveugle par le comité scientifique, chacune devra posséder deux éléments distincts : I) la fiche d'identification précisant: titre de la communication, nom du ou des auteurs, qualités, institution d'appartenance, coordonnées complètes et adresse électronique, 2) le titre et le texte de la proposition.

Les propositions doivent parvenir au comité d'organisation, par voie électronique, avant <u>le 30 avril</u> <u>2012</u> au plus tard. Le Comité scientifique fera parvenir sa réponse, acceptation ou refus, aux auteurs avant le <u>30 mai</u>. Les textes complets dont les normes de présentation seront transmises lors de la notification d'acceptation, devront parvenir avant le <u>16 septembre 2012</u>.

Les propositions et les papiers complets devront être envoyés, sous format Word, impérativement à l'adresse électronique suivante: <u>inreddgroupe@gmail.com</u>.

Une sélection d'articles sera publiée dans un ouvrage collectif et/ou dans des revues nationales et internationales.

COMITE SCIENTIFIQUE

Ait Hassou Mohamed (Université de Marrakech – Maroc); Akrich Said (Université d'Agadir- Maroc); Arib Fatima (Université de Marrakech - Maroc), Assi Driss (Université de Marrakech- Maroc); Behnassi Mohamed (Université d'Agadir- Maroc); Bonnin Marie (IRD, France); Bougroum Mohammed (Université de Marrakech- Maroc); Diaw Adama (Université Gaston Berger de Saint-Louis -Sénégal); Donsimoni Myriam (Université de Savoie - France); Ekomié Jean-Jacques (Université Omar Bongo de Libreville - Gabon); El Faiz Mohamed (Université de Marrakech- Maroc); El Kadiri Nacer (INSEA, Rabat – Maroc); Essardi Omar (Université de Marrakech – Maroc); Hammouche Abdelhafid (Université de Lille I- France); Harakat Mohamed (Université de Souissi -Rabat – Maroc); Ibourk Aomar (Université de Marrakech – Maroc); Labaronne Daniel (Université de Bordeaux IX- France); Malki Mhamed (Université de Marrakech- Maroc); Matteudi Emmanuel (Université Pierre Mendès – France); Rigar Sidi Mohamed (Université de Marrakech- Maroc); Saadi Mohamed (Université de Yaoundé 2 - Cameroun); Yaici Farid (Université de Bejaïa-Algérie); Ziky Mustapha (Université de Marrakech- Maroc).

COORDINATEURS RESPONSABLES

Mustapha ZIKY

Professeur de l'enseignement supérieur Tél.: 212 661 343 687

E-mail: mziky@yahoo.fr

Fatima ARIB

Professeur HDR Tél. : 212 661 909 063

E-Mail : <u>fatima.arib@gmail.com</u>

Date limite d'envoi de proposition fixée au 30 avril 2012

À PROPOS DE L'INREDD:

Le Groupe de recherche « Innovation, Responsabilités et Développement Durable - INREDD » est une équipe de recherche accréditée et domiciliée au Département des Sciences Economiques de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech. Il rassemble plusieurs chercheurs et experts de compétences et de sensibilités différentes, avec des approches complémentaires assurant la pluridisciplinarité exigée pour une analyse appropriée des questions de l'innovation et des responsabilités en développement durable.

L'INREDD a pour objectif de créer un esprit novateur, ouvert sur le questionnement et la remise en cause des acquis académiques sur la thématique générale du développement durable, et ambitionne d'asseoir le savoir sur des données empiriques susceptibles d'assurer à ses recherches le maximum de pertinence. Pour ce faire, les chercheurs de l'INREDD privilégient un certain nombre d'outils de recherche dont les enquêtes, les études, la modélisation et les études de cas.

L'INREDD ambitionne de promouvoir la production et le partage du savoir à travers l'organisation de manifestations scientifiques, la publication et la formation. Il entend, aussi, développer un réseau autour de son programme scientifique mobilisant des collaborations et partenariats fructueux associant chercheurs, décideurs et acteurs privés relevant de différents sphères et différents niveaux (local, régional, national et international). C'est dans ce cadre que le groupe organise son premier événement scientifique sur le thème: « Innovation, décision et dynamiques sociétales : quel modèle de développement humain à l'ère de la complexité » à Marrakech, du 28 au 30 novembre 2012.

INREDD, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales

Université Cadi Ayyad - Marrakech

Tel: 212 245 303 032 Fax: 212 245 303 265 E-Mail: inreddgroupe@gmail.com